Image not found or type unknown

Report à l'année suivante d'une résolution

Par **MMMM**, le **29/08/2022** à **20:27**

Bonjour Maître

Après discussion, une résolution portant sur des travaux à réaliser a été reportée à l'année suivante. Comment rédiger le procès verbal alors qu'il n'y a pas eu de vote.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, cher Maître en l'assurance de ma considération.

Par **Visiteur**, le **29/08/2022** à **21:29**

Bonjour,

Je ne suis pas avocat.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu vote ? Il fallait que tout le monde vote contre tout simplement.

Ou alors vous pouvez noter : "à l'unanimité des présents et représentés, refus de cette résoolution qui sera à nouveau proposée l'an prochain."

Mais ceci ne vous empêchera pas de devoir notifier les absents non représentés.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés